



DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 56
Nombre de procurations : 16
Nombre de votants : 72
Date de la convocation : 17 avril 2019
Date de publication : 3 mai 2019

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 35/19

Objet

Acquisition de terrain à Monsieur et Madame OCLER – Massotte Nord – Rochefort-sur-Nenon

Secrétaire de séance

Jean-Claude ROBERT

Rapporteur :

Dominique MICHAUD

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) : J.L Bouchard, J.M Mignot, B. Guerrin, B. Chevaux, G. Soldavini, J.C Robert, R. Pouthier, B. Negrello, G. Fumey suppléé par P. Bussière, O. Meugin, D. Michaud, P. Blanchet suppléé par D. Stefanutti, J.C Lab, G. Chauchefoin, C. Crétet, M. Giniès, C. Bourgeois-République, S. Champanhet, J.P Cuinet, I. Delaine, C. Demortier, F. Dray, T. Druet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, D. Germond, I. Girod, A. Hamdaoui, P. Jaboviste, S. Marchand, C. Nonnotte-Bouton, J. Péchinot, P. Roche, J.M Sermier, J. Zasepa, F. Macard, L. Bernier, J. Lombard, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, M. Henry, P. Jacquot, A. Courderot, D. Troncin, D. Chevalier, D. Pernin, E. Saget, F. David suppléé par P. Sancey, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, M. Boué, J.M Daubigney, P. Tournier, M. Hoffmann, J. Lagnien.

Délégués absents ayant donné procuration :

D. Bernardin à C. Crétet, P. Verne à J.P Fichère, F. Barthoulot à M. Giniès, J. Gruet à P. Jaboviste, N. Jeannet à F. Dray, P. Jobez à J.P Cuinet, S. Kayi à I. Delaine, J.P Lefèvre à S. Champanhet, A. Maire-Amiot à S. Marchand, I. Mangin à C. Nonnotte-Bouton, E. Schlegel à J.B Gagnoux, J.C Wambst à T. Druet, J.L Croiserat à F. Macard, C. Francois à B. Chevaux, J. Drouhain à M. Boué, C. Hanrard à J.M Daubigney.

Délégués absents non suppléés et non représentés :

R. Foret, A. Albertini, M. Berthaud, S. Hédin, S. Calinon, J. Dayet, M. Jacquot, D. Baudard, C. Mathez, V. Chevriaut, G. Coutrot, R. Curly.

Monsieur et Madame OCLER, domiciliés à Rochefort-Sur-Nenon, 3 Granges d'Ébes, ont informé la Communauté d'Agglomération du Grand Dole de leur souhait de vendre l'une de leurs propriétés située sur cette commune et actuellement à usage agricole.

Il s'agit d'une parcelle de terre d'une contenance de 2 542 m² bien desservie, située en zone naturelle au Plan d'Occupation des Sols de Rochefort-Sur-Nenon et exploitée par Monsieur et Madame OCLER.

Sa localisation privilégiée en bordure de la future base logistique Intermarché et de la voie communale n° 26 dite Chemin des Ruppes militent en faveur d'une acquisition par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

Le prix de vente convenu est de 2,24 €/m² net pour le vendeur, correspondant aux prix d'achat pratiqués auparavant par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole sur le secteur dans le cadre de l'acquisition de l'emprise foncière de la future base logistique précitée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** l'acquisition à Monsieur et Madame OCLER, de la parcelle cadastrée à Rochefort-Sur-Nenon section ZL n° 15 d'une contenance de 2 542 m²,
- **PRECISE** que cette acquisition sera réalisée moyennant le prix de 2,24 €/m² hors taxe, soit la somme de 5 694,08 € nette pour le vendeur,

- **NOTE** que la Communauté d'Agglomération du Grand Dole fera son affaire de l'indemnisation de Monsieur et Madame OCLER en cas d'éviction et de pertes de surface, selon la base de calcul de la Chambre d'Agriculture, soit un versement correspondant à un prix total de 1 837,60 euros,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'acte de vente à intervenir ainsi que tout document relatif à ce dossier,
- **NOTE** que l'opération sera exonérée de droit au profit de la Direction des Finances Publiques en vertu de l'article 1042 du Code Général des Impôts.

Fait à Dole,
Le 25 avril 2019
Le Président, Jean-Pascal FICHERE,



Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Pôle AAT / Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat
- Trésorerie Principale
- M. Edouard OCLER et Mme Béatrice OCLER – 3 Granges D'Ebes – 39700 Rochefort-sur-Nenon
- LEGATIS – 34 avenue de Northwich – 39100 Dole